



SOCIETE THERAPEUTIQUE MAROCAINE

Communiqué de presse

Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, tenue le 18 Mai 2022

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de SOTHEMA s'est réunie le Mercredi 18 Mai 2022 à 15h au siège de la Société à Bouskoura. L'AGO a approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021, ainsi que l'ensemble des résolutions qui lui ont été présentées, dont la distribution d'un dividende brut de 180 MMAD qui sera mis en paiement aux époques et lieux, qui seront fixés par le Conseil d'Administration et selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.

Les états de synthèse certifiés par les Commissaires aux Comptes et publiés préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire dans le JAL «Médias24» le 15 Avril 2022 ont été approuvés à l'unanimité par ladite Assemblée et n'ont subi aucune modification.

Contact : M. Mohamed Rachid Kadiri, Secrétaire du Conseil d'Administration

Tél. : 05 22 43 70 40 - Email : r.kadiri@sothema.ma